Image not found or type unknown

Abandon d'un usufruit sur une maison et 2 appartements

Par **gardois76**, le **25/07/2014** à **23:40**

bonjour!
merci tout d'abord pour prendre connaissance de ma question:
Ma mère est propriétaire de 2 appartements dont ses petits enfants sont nu-propriétaires et une maison dont moi-même (son fils) est également nu-propriétaire.
Ma mère 88ans en a l'usufruit.
Pour différentes raisons,elle souhaiterait abandonner l'usufruit.
3 questions:
1.Pouvons nous refuser l'usufruit?
2.Certains peuvent ils l'accepter et d'autres le refuser?
3 pour les petits enfants,les frais sont ils identiques (sachant que leur père est décédé) et qu'ils ont été les nu-propriétaires dès la donation en 1996.

Merci encore pour le temps que vous consacrerez à me répondre.
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés